

Séance du 25 Avril 2003

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Philippe BETEND, Maire Adjoint DECIDE

- de solliciter une subvention au titre des réserves foncières pour l'acquisition d'un terrain situé au "Jourdil", cadastré section C 284, d'une contenance de 1410 m² pour un montant de 12 901.50 €
- d'accepter le devis de l'ONF pour un montant de 5 847.00 € H.T. et de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional pour la réalisation de ces travaux
- de contracter un emprunt afin de financer l'acquisition immobilière "HAUTEVILLE" et de retenir, après consultation de divers organismes bancaires, la proposition du C.A. des Savoie dont les caractéristiques sont les suivantes : montant 152 450, durée 14 ans, Taux d'intérêt fixe 4.30 %, remboursement trimestriel, Frais 150.00 €
- approuve et autorise le Maire à signer la convention entre la SIVOM de Bonneville, la Commune de Mont-Saxonnex et la SAUR pour le recouvrement de la redevance d'assainissement mise en place à partir de janvier 2003

Le Conseil Municipal PREND ACTE ET APPROUVE le décompte définitif de travaux de programme d'éclairage public dont la dépense totale est arrêtée à la somme de 12 029.82 Euros, dont 11 612.83 €, remboursables sur annuités et 416.99 €, correspondant aux frais généraux remboursables sur fonds propres.

Le Maire adjoint informe que la Commune a fait l'acquisition d'une sono mobile qui sera mise à la disposition des associations de Mont-Saxonnex. Le prêt sera gratuit mais une caution de 1500 € sera demandée lors de l'emprunt de ce matériel.

Les responsables de commissions informent sur les projets et travaux en cours :

Groupe de Travail « Contrat Temps Libre » : l'étude se poursuit, le délai initial très court, pour mettre le projet en place (fin juin), serait finalement repoussé jusqu'au mois d'octobre 2003. 4 associations sont prêtes à s'investir dans ce projet : le Ski Club, la Cenise-Bargy, le FJA et l'Echo du Lac Bénit. Groupe de Travail « Bâti Ancien » une étude sur l'opportunité éventuelle d'une opération d'OPAH est en cours au niveau du SIVOM de la région de BONNEVILLE. Un groupe de travail a dressé un inventaire exhaustif des bâtiments qui pourraient être concernés sur le Mont.